

L'analyse des risques : pivot de la gestion des risques

Autor(en): **Walenda, Claire**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ci-contre : Les cinq composants de la protection de la population.

Protection de la population

L'analyse des risques : Pivot de la gestion des risques

Claire Walenda

Cheffe de service / Centre genevois d'analyse des risques, Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, Vice-présidente de la Commission fédérale pour la protection ABC

La population et ses bases d'existence sont exposées à différents types de dangers dont les conséquences peuvent être importantes en termes de vie, de santé, d'environnement et/ou de finances.

Les différentes tâches visant à protéger la population et ses bases d'existence s'inscrivent dans un processus cyclique comprenant trois volets (cf. image 1) :

- les mesures de précaution (prévention et préparation), qui interviennent en amont d'un événement;
- la maîtrise de l'événement (engagement et remise en état provisoire), qui recouvre les tâches à accomplir lorsque survient un événement;
- Le rétablissement (remise en état définitive et reconstruction) qui, compte tenu des enseignements tirés de la maîtrise de l'événement, appelle de nouvelles mesures de précaution.

Ce cycle repose sur l'évaluation des dangers, l'analyse des risques.

L'analyse d'un risque est basée sur la multiplication de deux facteurs : l'ampleur des dommages et la probabilité, ou la fréquence (tout dépend du type d'événement), d'occurrence.

En Suisse, la protection de la population contre les dangers incombe en premier lieu aux cantons. L'analyse des risques permet de déterminer les dangers pertinents pour le territoire considéré et d'adapter la prévention et la gestion des situations d'urgence. L'analyse des risques facilite aussi la création de synergies entre prévention et intervention. Enfin, elle présente une comparaison relative entre les dangers et facilite ainsi la hiérarchisation de l'importance des risques pour les états-majors de conduite et les autorités.

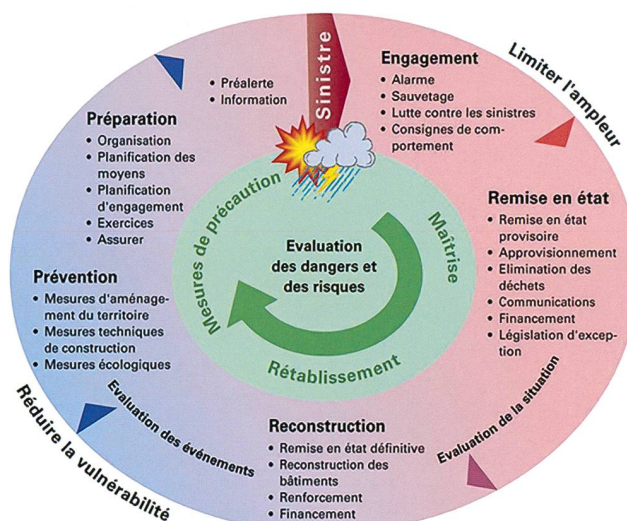
La méthodologie retenue par le canton de Genève est

celle proposée par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) : Kataplan (www.kataplan.ch).

La première analyse du canton de Genève a été finalisée en 2010. Elle a servi à déterminer les missions des différents partenaires de la protection de la population en fonction des scénarios étudiés (cf. image 2) et à adapter un certain nombre de concepts d'information et d'intervention, comme par exemple en matière nucléaire, radiologique, biologique et chimique.

Cette analyse a été actualisée en 2018 et les quatre catégories de dangers (socio-politiques, naturels, technologiques et sanitaires / cf. image 3) ont été reprises et développées sous la forme de 59 scénarios.

Ces scénarios ont été établis et évalués par les spécialistes de chaque domaine concerné, en fonction de la probabilité que ces dangers se réalisent et de l'ampleur potentielle des dommages (les indicateurs et les échelles peuvent être consultés sur le site www.kataplan.ch).



Dangers socio-politiques	Dangers naturels	Dangers technologiques	Dangers sanitaires
Terrorisme	Tremblement de terre	OPAM entreprises	Pandémie
Grands rassemblements	Inondations	OPAM voies de communication	Epizootie
Mouvement de foule	Vents violents	Oléoduc	
Emeutes	Grand froid	Gazoduc	
Tuerie de masse (AMOK)	Canicule	Fuite de gaz	
Pression migratoire	Pic de pollution	Elévation de la radioactivité	
		Transport lacustre	
		Transport routier	
		Transport ferroviaire	
		Transport aérien	
		Rupture infrastructure d'information	
		Panne réseau électrique	
		Pénurie d'électricité	
		Intoxication par l'eau	
		Rupture barrage de Verbois	
		Incendie	
		Effondrement de bâtiment	
		Effondrement ouvrage de génie civil	

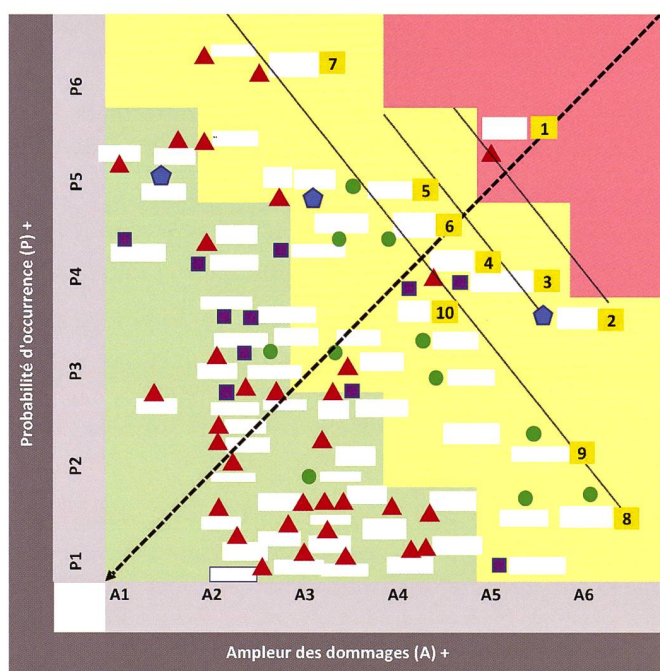


Image 3 : Typologie des dangers.

Image 4 : Matrice des risques.



Chaque scénario a ensuite fait l'objet d'une validation auprès de spécialistes fédéraux, d'autres cantons et/ou d'experts privés.

Dans chaque cas, une image du risque a été présentée en fonction des dommages directs et indirects sur la santé, les bases d'existence et en fonction des impacts matériels.

Il résulte de l'analyse des risques une image différenciée des dangers évalués et de leurs conséquences possibles, laquelle est représentée dans une matrice des risques (cf. image 4).

L'actualisation 2018 souligne une évolution assez marquée des dangers depuis 2010, avec l'apparition de nouveaux risques ou l'augmentation sensible de leur importance pour le canton de Genève tels celui du blackout électrique, du terrorisme, de la pression migratoire, de la pollution atmosphérique ou encore ceux liés au développement du numérique.

Une série de recommandations, avec un accent particulier sur la prévention et la conduite d'exercices inspirés des scénarios élaborés, découle de cette analyse cantonale.

En effet, si la prévention permet de diminuer la probabilité de survenance d'un danger en amont, les exercices permettent de tester la cohérence des mesures de préparation nécessaires à l'intervention, et ainsi, de diminuer l'ampleur des dommages éventuels d'un événement.

Le cycle de gestion des risques présenté dans l'image no 1 est par conséquent itératif, qu'il s'agisse d'événements vécus ou d'exercices, et repose sur un pivot, l'analyse.